



Le Jury Solidaris organise son prix annuel dans le but de soutenir financièrement, en province de Liège, des projets d'associations, de collectifs reconnus légalement ou de collectifs informels sous le parrainage d'organisations reconnues et garantes de ceux-ci. Pour la 16<sup>e</sup> édition, Solidaris poursuit son engagement principalement auprès d'acteurs de terrain développant des petits projets porteurs de valeurs citoyennes et solidaires.

## Prix Solidaris

Le Prix est organisé par la Fondation privée Réseau Solidaris conformément aux dispositions du présent règlement.

La fondation peut à tout moment décider de modifier le règlement, les modalités d'organisation et de remise du Prix ainsi que mettre fin à la procédure d'attribution, notamment en cas de force majeure ou si les conditions sanitaires venaient à créer un obstacle à la poursuite de la procédure. Les personnes directement concernées en seront informées dans les plus brefs délais.

Pour cette édition, un maximum de trois prix sera décerné sur base des candidatures répondant au mieux aux différents critères. Le montant des prix attribués est fixe et destiné à la réalisation du projet stipulé dans le dossier de candidature soumis au plus tard le 31 janvier 2022.

Les trois prix décernés sont :

- Le prix du Jury : 7.500 €
- Le prix du public : 2.500 €
- Le prix du personnel réseau Solidaris : 2.500 €

## Thème 2022 : Solidarité citoyenne

Si 2021 a été une année particulière, elle aura mis en évidence l'importance des petits gestes qui apportent une aide indispensable à ceux et celles qui sont sur le fil. Ces actions concrètes menées sur le terrain qui renforcent l'humain et la solidarité. Ces actes du quotidien qui sont parfois mis en danger par des politiques mises en place qui ne favorisent pas toujours la solidarité.

Chez Solidaris, nous avons à cœur de défendre des valeurs où l'humain, la dignité et la solidarité sont présents. Nous soutenons les actions de terrains, les initiatives nouvelles où la créativité coexiste avec le lien social, la santé, l'environnement, la culture... où des compétences inattendues donnent naissance à des projets innovants.

### Nous recherchons pour cette 16<sup>e</sup> édition :

- Des **projets** nouveaux et originaux
- Pour appuyer des acteurs de terrain dont l'activité est en lien avec la citoyenneté et la solidarité à travers la santé, le lien social, la culture, le handicap, l'alimentation, l'environnement, la mobilité, les loisirs, l'insertion, le logement, l'emploi et la jeunesse
- Pour tous les publics

### Critères de participation

Vous êtes une **association** (asbl ou de fait), une **fondation**, un **collectif** sous formes diverses (coopérative, plateforme, cercle de

jeunes, comité de quartier...) reconnu légalement ou un collectif informel sous le parrainage d'une organisation reconnue légalement et garante de la réalisation de votre projet.

Votre **siège social**, votre **activité** et votre **projet** se situent en **province de Liège**.

Vous n'avez pas été primé par le Jury Solidaris lors de l'édition précédente.

### Critères de recevabilité

Votre dossier de candidature doit :

- Etre complet (formulaire type - annexes juridiques et explicatives du projet) et nous parvenir pour **le 31 janvier 2022 à minuit**
- Etre rédigé en français
- Respecter les rubriques et le nombre de caractères autorisés
- Vous identifier en tant qu'acteur dans un des secteurs suivants : la santé, le lien social, la culture, le handicap, l'alimentation, l'environnement, la mobilité, les loisirs, l'insertion, le logement, l'emploi et la jeunesse
- Etre un projet nouveau et original par rapport à vos activités et environnement habituels, à votre secteur d'activité et non encore réalisé lors du dépôt de la candidature
- Montrer la pertinence du projet avec le thème de l'édition 2022 «Solidarité citoyenne» et son utilité pour le public cible

- Spécifier votre public cible et son implication dans la réalisation du projet
- Garantir par un planning réaliste la réalisation du projet pour le **30 novembre 2022**

## Comité de lecture et Jury

Un comité de lecture réunissant des experts actifs dans les différents secteurs d'activités, sélectionnera 10 candidatures parmi celles qui répondent aux critères de recevabilité.

Ces 10 candidatures seront soumises au Jury Solidaris.

Parmi celles-ci, le Jury Solidaris primera le lauréat qui recevra le Prix du Jury (valeur 7.500 €).

Le Jury retiendra également 4 autres projets, 2 de ceux-ci seront proposés au vote du public et les 2 autres au vote du personnel du Réseau Solidaris.

Les votes du public et du personnel seront réalisés de manière électronique et anonyme.

Les votes du public et du personnel primeront chacun un lauréat (valeur 2.500 €/projet).

Les lauréats feront l'objet d'une publication commune pour l'édition.

Les décisions du Jury Solidaris seront irrévocables.

Les décisions du Jury seront communiquées début juin à tous les candidats par voie électronique.

La remise des prix se déroulera en juin 2022 en présence des lauréats.

## Engagement de la Fondation privée Réseau Solidaris et des lauréats

La Fondation privée Réseau Solidaris s'engage à

- Traiter les données du dossier de candidature de manière confidentielle et ne rien communiquer concernant l'attribution des prix
- Transmettre aux 3 lauréats les montants attribués aux prix respectifs par virement bancaire au compte de ceux-ci, dans la quinzaine suivant la remise des prix
- Publier et diffuser des informations sur les projets primés et leur réalisation. A cette fin, par leur participation au prix Solidaris, les candidats acceptent l'utilisation de leur image, celle du descriptif de leur projet ainsi que de leur support dans la communication sur le prix et les résultats de celui-ci

Les lauréats s'engagent à

- Participer à la remise des prix en juin 2022
- Réaliser le projet pour lequel le prix a été attribué pour le 30 novembre 2022
- Produire les pièces justificatives de l'utilisation du montant du prix reçu à la demande de la Fondation privée Réseau Solidaris
- Donner leur accord pour l'utilisation de leur image, celle du descriptif de leur projet ainsi que de leur support, dans la communication sur le prix du Jury Solidaris
- Participer à d'éventuelles actions de promotion et de communication de leur projet organisées par la Fondation privée Réseau Solidaris, comme par exemple une rencontre avec le Jury, le Solidaris Day...

## Calendrier

- Septembre 2021  
Appel à projets  
Ouverture des candidatures via le formulaire en ligne
- 31 janvier 2022  
Clôture des candidatures
- Février 2022 – mars 2022  
Première sélection des projets éligibles par un comité de lecture
- Avril 2022  
Sélection des lauréats par le Jury Solidararis
- Mai 2022  
Vote pour le prix du public et le prix du personnel du Réseau Solidararis
- Juin 2022  
Remise des 3 prix

## En pratique

L'appel à projets, le règlement et le formulaire d'inscription sont disponibles en français sur le site [www.jurysolidaris.be](http://www.jurysolidaris.be).

Le dossier de candidature est à soumettre en ligne pour le 31 janvier 2022 à minuit.

Une confirmation de la soumission est générée automatiquement par le formulaire en ligne. Une copie du formulaire de candidature est transmise à l'adresse mail du responsable du projet.

Contact pour toute question spécifique au formulaire :  
[reseau.liege@solidaris.be](mailto:reseau.liege@solidaris.be) – 04/341.75.93

Réseau Solidararis • Fondation privée • Siège social :  
379, rue de la Boverie – 4100 Seraing  
TVA : BE 0872.93.120

RPM Liège • Compte financier : BE46 132-5046711-36  
[www.reseau-solidaris-liege.be](http://www.reseau-solidaris-liege.be)

